

RÉGION DES GRANDS LACS

La crise des réfugiés est loin d'être terminée

Index AI : AFR 02/09/97

Embargo : vendredi 24 janvier 1997 à 00h01 GMT

Dar es Salaam - « En dépit des nombreux éléments qui prouvent que la situation des réfugiés dans la région africaine des Grands Lacs continue d'être désastreuse, la communauté internationale semble avoir décidé que le problème des réfugiés était résolu et qu'il n'y avait plus rien d'autre à faire ». Ces propos ont été tenus le vendredi 24 janvier 1997 en Tanzanie par la délégation d'Amnesty International, que conduisait Flora MacDonald, ancien ministre canadien des Affaires étrangères.

« La réalité est tout autre » a déclaré Firoze Manji, directeur du "Programme Afrique" de l'Organisation. « Loin d'être terminée, cette crise risque plutôt de s'aggraver. La situation des réfugiés demeure très incertaine : ceux qui sont dans les camps sont victimes d'attaques, tandis que d'autres sont agressés, voire tués, lorsqu'ils retournent dans leur pays. »

La délégation présente en Tanzanie a fait part de son inquiétude quant à la sécurité des réfugiés burundais.

« Au Burundi, il apparaît de plus en plus clairement que les civils non armés sont pris pour cibles, et cela de manière systématique et persistante », a souligné Firoze Manji, avant d'ajouter : « Ces atrocités sont commises sur une telle échelle qu'elles s'apparentent à des crimes contre l'humanité, dont les auteurs devraient être déférés à la justice. »

« Le président tanzanien, M. Mkapa, nous a assurés lors d'un entretien qu'aucun Burundais réfugié en Tanzanie ne serait renvoyé vers le Burundi, quelles que soient les circonstances, a rapporté Flora MacDonald. Maintenant que la Tanzanie s'est engagée à protéger les réfugiés, il incombe désormais à la communauté internationale de s'attaquer aux violations des droits de l'homme, qui sont à l'origine de la crise des réfugiés en Afrique centrale. Les autres pays de la région devraient prendre à leur tour des engagements similaires ».

« Par ailleurs, il est à craindre qu'avec la contre-offensive récemment lancée par les forces gouvernementales zaïroises contre les groupes armés opérant dans l'est du Zaïre, les réfugiés et les civils non armés regroupés dans les camps qui se trouvent dans les zones de combat ne soient à nouveau pris délibérément pour cibles par les soldats et les groupes armés. Cette situation ne peut qu'entraîner un nouvel exode de réfugiés », s'est inquiété Firoze Manji.

Amnesty International publie aujourd'hui un rapport dans lequel elle décrit l'ampleur de la crise des réfugiés qui secoue l'Afrique centrale et orientale. L'Organisation est extrêmement préoccupée par la manière dont sont traités les réfugiés par les gouvernements de la région, ainsi que par le rôle que joue le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). La poursuite des homicides au Burundi, au Rwanda et au Zaïre suscite également son inquiétude.

Le rapport établit que les gouvernements de la région contraignent les réfugiés à rentrer chez eux contre leur gré et au péril de leur vie, l'objectif étant de respecter des délais arbitrairement fixés, à l'issue desquels les camps doivent être vides et le "problème" des réfugiés – ou ce qui est perçu comme tel – résolu. Bien souvent, le HCR et la communauté internationale n'ont pas immédiatement réagi de manière énergique contre ces expulsions.

Selon le document publié par Amnesty International, l'expulsion du camp tanzanien de Kitale de deux groupes de réfugiés burundais, l'un composé d'au moins 48 personnes et l'autre de 126, a donné lieu début janvier à une tragédie. Tous les réfugiés ont été sommairement exécutés par les forces de sécurité burundaises peu après leur retour ; sur le groupe de 126 personnes, quatre seulement semble avoir réussi à s'enfuir. Le président Mkapa a déclaré que ces massacres

faisaient l'objet d'une enquête exhaustive, une initiative saluée par l'Organisation.

Amnesty International appelle tous les autres gouvernements de la région à mettre fin à leur tour aux renvois forcés vers le Burundi, le Rwanda et le Zaïre. Elle leur demande de ne pas favoriser les rapatriements vers ces pays tant qu'un examen indépendant de la situation des droits de l'homme n'aura pas permis d'établir que les retours peuvent s'effectuer sans danger. Elle insiste également auprès des autorités pour qu'elles veillent à ce que les réfugiés soient protégés contre toutes nouvelles atteintes à leurs droits fondamentaux.

L'Organisation demande de toute urgence qu'une aide internationale suffisante soit accordée aux pays d'accueil, afin qu'ils soient en mesure de répondre aux besoins élémentaires des réfugiés et d'assurer leur protection. L'éventualité de nouveaux flux de réfugiés dans la région rend cette aide d'autant plus nécessaire.

TABLEAU DE LA CRISE DES RÉFUGIÉS PAYS PAR PAYS

Tanzanie

En décembre 1996, le gouvernement tanzanien a contraint au retour la majorité des 540 000 Rwandais qui s'étaient réfugiés sur son territoire, après avoir déclaré au début du même mois qu'il « souhaitait » les voir revenir chez eux d'ici la fin de l'année 1996. Cette déclaration portait également la signature du HCR. Aucune autre possibilité n'a été proposée aux réfugiés qui estimaient dangereux de rentrer. Selon certaines informations, les forces de sécurité tanzaniennes auraient recouru de façon excessive à la force contre les réfugiés, dont certains auraient été maltraités et violés. Des dizaines de milliers de réfugiés ont tenté de gagner un autre pays, mais ils ont été interceptés par les soldats tanzaniens et reconduits à la frontière tanzano-rwandaise. Environ 230 000 réfugiés burundais hutu et près de 50 000 Zaïrois se trouvent toujours en Tanzanie, et sont rejoints chaque jour par de nouveaux arrivants. Pour le moment, le gouvernement autorise la plupart de ces personnes à rester, et il a promis qu'aucune nouvelle expulsion vers le Burundi n'aurait lieu.

Burundi

En juillet et en août 1996, après avoir été menacés ou brutalisés par les forces de sécurité burundaises, quelque 75 000 réfugiés rwandais ont également quitté le Burundi, sous la contrainte ou de leur plein gré, pour regagner leur pays.

La situation des droits de l'homme au Burundi demeure très préoccupante. Pas moins de 500 réfugiés revenus au pays auraient été tués par les forces de sécurité, tandis que d'autres ont "disparu". Les massacres de civils innocents se poursuivent dans tout le pays sur une grande échelle.

Zaïre

On évalue à 700 000 le nombre de réfugiés rwandais qui sont revenus chez eux en novembre et décembre 1996 après avoir, de gré ou de force, quitté la région est du Zaïre, à la suite des combats qui ont éclaté en octobre entre l'armée zaïroise, des groupes armés zaïrois et des éléments de l'ancienne armée rwandaise. Des milliers de Burundais ont également été chassés de l'est du Zaïre lorsque le conflit a embrasé la région. Selon certaines informations, des groupes armés zaïrois et tutsi ont attaqué des réfugiés burundais pour les forcer à retourner chez eux, allant jusqu'à les livrer aux forces gouvernementales burundaises postées à la frontière.

Environ 300 000 réfugiés rwandais et burundais se trouvent toujours dans l'est du Zaïre à Shabunda, à Tingi-Tingi, à Amisi et dans les campagnes environnantes, où ils reçoivent une aide humanitaire dérisoire, voire inexistante. Des informations en provenance de cette région indiquent qu'au début de l'année 1997, des soldats zaïrois et des mercenaires étrangers se sont regroupés dans la ville de Kisangani, d'où ils ont lancé une offensive pour tenter de reprendre les territoires tombés aux mains des groupes armés. Les camps de Shabunda, de Tingi-Tingi et d'Amisi se

trouvent situés dans la zone séparant les deux forces en présence, et il est à craindre que les réfugiés ne soient à nouveau pris entre deux feux, voire même qu'ils soient directement visés. Le 21 janvier 1997, on signalait que quelque 5 000 Zaïrois avaient fui leurs maisons autour d'Amisi, à la suite d'affrontements opposant les membres du groupe armé tutsi à ceux des anciennes forces armées rwandaises et des milices. Le gouvernement zaïrois a indiqué le 23 janvier 1997 qu'il avait repris la ville de Walikale, située dans la région du Nord-Kivu.

Rwanda

La sécurité des réfugiés burundais qui risquent d'être expulsés du Rwanda suscitent les plus vives inquiétudes. Le 30 septembre 1996, 392 Burundais ont été renvoyés de force du Rwanda vers la province de Cibitoke, dans le nord-ouest du Burundi, alors que l'on sait que les forces de sécurité et les groupes armés d'opposition s'y sont livrés à un grand nombre d'homicides. Certaines informations indiquent en outre que plusieurs centaines de Burundais réfugiés à Cyangugu et à Gikongoro, dans le sud du Rwanda, sont également menacés d'expulsion.

Pour les réfugiés qui regagnent le Rwanda, la situation est de plus en plus tendue. Les forces de sécurité rwandaises, ainsi que les groupes armés alliés à l'ancienne armée, continuent de se rendre coupables d'arrestations arbitraires, de "disparitions" et d'homicides. Environ 800 personnes ont été tuées au cours de la seule année 1996. Après les retours massifs de réfugiés qui ont eu lieu à la fin de l'année, de nouveaux massacres ont été signalés. Parmi les victimes se trouvaient des personnes qui revenaient du Zaïre et de Tanzanie. Selon certaines informations, des Rwandais de retour dans leur pays – dont certains sont soupçonnés de participation au génocide de 1994 – auraient également assassiné des civils. Cette semaine, au moins 50 civils auraient été tués par les troupes gouvernementales rwandaises dans le nord-ouest du pays.

Ouganda, Kenya et Zambie

En Ouganda, 3 000 réfugiés rwandais en provenance de Tanzanie et des centaines de réfugiés zaïrois ignorent ce que l'avenir leur réserve. Les autorités ougandaises ont fait part de leur intention de renvoyer les réfugiés rwandais dans leur pays ou en Tanzanie. Un certain nombre de Rwandais qui tentaient de fuir la Tanzanie pour se rendre au Kenya ont été stoppés à la frontière. D'autres auraient réussi à pénétrer au Kenya et à gagner la région de Monbasa. De nombreux Rwandais réfugiés au Kenya depuis 1994 ont été harcelés par les autorités de ce pays ; ils ont notamment été victimes d'arrestations, de placements en détention de courte durée et de menaces d'expulsion. Il a également été signalé que plus de 200 réfugiés avaient fui l'est du Zaïre pour rejoindre un camp situé dans le nord de la Zambie |

Pour obtenir plus d'informations, recevoir un exemplaire du rapport ou prendre rendez-vous pour un entretien, veuillez prendre contact avec les personnes suivantes :

Marc Saghie, attaché de presse, Agip Hotel, Dar es Salaam

tél. : (255) 51 110 820
51 117 075
51 113 875

Mark Ogle, attaché de presse, Secrétariat international

tél. : (44) 171 413 5729